

lundi 26 septembre 2022 – N° 6/2022

Étaient présents :

M. Frédéric LAPORTE - M. Jean-Pierre GUERIN - M. Jean-Pierre MOMCILOVIC - M. Marc MALBET - M. Samir TRIKI (de la question 6 à 51) - Mme Pascale LESCURAT - Mme Loëtitia RAYNAUD - M. Bernard POZZOLI (de la question 1 à 27 - 38 à 42) - M. Pierre DELUDET - M. Thierry PENTHIER (de la question 1 à 19 et 38 à 42) - M. Philippe GLOMOT - M. Christian SANVOISIN - M. Patrick CAPON - M. Gilles DUBOISSET - M. Alain VERGE - Mme Joële GERINIER - M. Jean-Paul LAMOINE - Mme Audrey MOLLAIRE - Mme Sylvie SARTIRANO - M. Jean-Pierre MAURY - M. Jean-Luc BERNARD - Mme Sylvie BERRUER - M. Alric BERTON - Mme Valérie BESSON - Mme Magalie BONNEFOY - M. François BROCHET - M. Nelson DE SOUSA - Mme Colette DELAUME - Mme Christiane HALM - M. Didier IMBERT - Mme Magalie JARRAUD - M. Albert-Paul LABOUESSE - Mme Isabelle LARDY - M. Romain LEFEBVRE - Mme Viviane LESAGE - Mme Mauricette LESPIAUCQ - Mme Géraldine LHOSPITALIER - Mme Maryse MONTASTIER - M. Pierre MOTHET - M. Jérôme PERNELLE - Mme Isabelle PIRES (de la question 6 à 51) - M. Didier PRIGENT - Mme Aurore STEUFFE - Mme Valérie TAILHARDAT - Mme Juliette WERTH.

Se sont fait représenter :

M. Francis NOUHANT à Mme Maryse MONTASTIER - M. Jean-Pierre HURTAUD à Mme Audrey MOLLAIRE - M. Christian DALBY à M. Pierre DELUDET - Mme Sevil AYDIN à M. Alric BERTON - Mme Anne-Cécile BENOIT-GOLA à Mme Magalie BONNEFOY - M. Bruno BOURIQUAT à M. Jean-Pierre MOMCILOVIC - M. Christian BOY à Mme Pascale LESCURAT - M. Jacques CHANUDET à Mme Juliette WERTH - Mme Sylvie GOUZIEEN à M. Pierre MOTHET - M. Frédéric JOUANNARD à M. Philippe GLOMOT - Mme Nadège JOUANNIN à Mme Sylvie BERRUER - M. Pierre LAROCHE à Mme Valérie TAILHARDAT - M. Thierry PENTHIER (de la question 20 à 37 et 43 à 51 donne pouvoir à M. Patrick CAPON) - Bernard POZZOLI (de la question 28 à 37 et 43 à 51 donne pouvoir à Mme Colette DELAUME) - Mme Maria TORNERO à M. Christian SANVOISIN.

Étaient absents :

M. Samir TRIKI (de la question 1 à 5) - M. Jean-Jacques KEGELART - M. Fernando AZEVEDO - Mme Corinne CHIROL - Mme Suzanne NOEL - Mme Annie PASQUIER - Mme Isabelle PIRES (de la question 1 à 5) - M. Fabien THAVENOT.

Publication par extraits

N°	Questions débattues	Décisions
22.601	Mandats spéciaux pour déplacement d'un élu (Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)	APPROUVÉE PAR : 55 pour 1 ne prend pas part au vote M. Jean-Pierre MOMCILOVIC
22.602	Modification de la composition de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité (Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)	APPROUVÉE PAR : 54 pour 2 abstentions M. Philippe GLOMOT, M. Frédéric JOUANNARD
22.603	Modification de la désignation d'un membre du Conseil d'exploitation des régies eau et assainissement (Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)	APPROUVÉE PAR : 54 pour 2 abstentions M. Philippe GLOMOT, M. Frédéric JOUANNARD
22.604	Modification de la composition des membres du Conseil de Développement (Rapporteur : M. Marc MALBET)	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 56 pour
22.605	Avis du Conseil de Développement de Montluçon Communauté (Rapporteur : M. Marc MALBET)	LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE

22.606	<p>Approbation d'un avenant au Contrat de concession pour l'exploitation du Centre Aqualudique du Complexe de La Loue</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.607	<p>Vente aux enchères de matériels réformés - Programme 2022 - 2è semestre</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.608	<p>Acquisition d'un progiciel ressources humaines - avenant à la convention de groupement de commande</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.609	<p>PACTE pour Montluçon - Implantation d'un pôle commercial et de services en centre-bourg de Quinssaines</p> <p><i>(Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.610	<p>Création du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et stratégie territoriale de prévention de la délinquance.</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.611	<p>Constitution d'une servitude de passage de réseaux souterrains et d'installations techniques au profit de GRDF, dans le cadre d'un projet de maillage et de dévoiement du réseau gaz sur les parcelles YN 59, YN 60, YN 152, YN 120, YN 157 et YN 142 - rue André Citroën et rue Marius Berliet à Saint-Victor</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.612	<p>Cession au profit de DAGARD de son site de Lavault-Sainte-Anne : relevé de la déchéance de son droit d'option d'achat et cession à l'euro symbolique dans le cadre des dispositions du contrat de crédit-bail</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.613	<p>Cadeaux pour le départ en retraite des agents communautaires</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.614	<p>Modification du tableau des effectifs - cadre d'emploi des moniteurs et intervenants familiaux territoriaux</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.615	<p>Convention-cadre pour la mise en oeuvre d'actions en intra et/ou union CNFPT</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.616	<p>Convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire (MPO) - CDG03</p> <p><i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</i></p>	<p>APPROUVÉE PAR : 49 pour 6 contre Mme Valérie BESSON, M. Jacques CHANUDET, Mme Sylvie GOUZIEEN, Mme Magalie JARRAUD, M. Pierre MOTHET, Mme</p>

		<p>Juliette WERTH 3 abstentions M. François BROCHET, Mme Colette DELAUME, Mme Christiane HALM</p>
22.617	<p>Contrôles médicaux - convention (Rapporteur : M. Jean-Pierre MOMCILOVIC)</p>	<p>APPROUVÉE PAR : 50 pour 5 contre M. Jacques CHANUDET, Mme Sylvie GOUZIEN, M. Pierre MOTHET, M. Didier PRIGENT, Mme Juliette WERTH 3 abstentions Mme Sylvie SARTIRANO, M. Jean-Pierre MAURY, Mme Colette DELAUME</p>
22.618	<p>Constitution de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Montluçon (Rapporteur : M. Bernard POZZOLI)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.619	<p>Délégation de l'exercice du DPU au Président, avec faculté de subdélégation au profit des communes membres et de l'EPF Auvergne (complément à la délibération n° 17.309 du 13/02/2017) (Rapporteur : M. Bernard POZZOLI)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.620	<p>Aide à l'immobilier d'entreprise à la SARL LS Formation II (Désertines) (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.621	<p>Aide à l'immobilier d'entreprise à la SAS GEDIVEPRO (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.622	<p>Aide à l'immobilier d'entreprises à la SAS NOVAQUEST (Saint-Victor) (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE PAR : 57 pour M. Frédéric LAPORTE confie la Présidence de la séance à M. Jean-Pierre GUERIN il quitte la salle et ne prend pas part au vote</p>
22.623	<p>CIO : Forum CAP SUP - subvention 2022 (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.624	<p>MOBIL'EMPLOI - Achat de deux véhicules à vocation d'insertion professionnelle (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.625	<p>Vente parcelles à la SAS BOMEIL DEVELOPPEMENT (enseigne Gedimat) sur la ZAC de Pasquis (Rapporteur : M. Pierre DELUDET)</p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>

22.626	Modalités de reversement des subventions du programme ACTEE aux communes de Montluçon Communauté <i>(Rapporteur : M. Philippe GLOMOT)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.627	Schéma de zonage de développement de l'éolien et du photovoltaïque au sol sur le territoire de Montluçon Communauté <i>(Rapporteur : M. Philippe GLOMOT)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.628	Garantie d'emprunt communautaire. Montluçon Habitat. Réhabilitation lourde et restructuration de 140 logements situés Rue Florane à Montluçon (Quartier Rimard) <i>(Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.629	Convention entre Montluçon Communauté et la Fédération des Associations pour la promotion et l'insertion par le Logement Auvergne-Rhône-Alpes (FAPIL) dans le cadre de l'AMI 2 "Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord" <i>(Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.630	Convention entre Montluçon Communauté et Viltais dans le cadre de l'AMI 2 "Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'Abord" <i>(Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.631	Dépôt du dossier d'éligibilité pour une demande de subventions à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) au titre de la résorption d'habitat insalubre (RHI) - Îlot multi-sites Notre-Dame (Doyenné) et La Fontaine à Montluçon <i>(Rapporteur : M. Frédéric LAPORTE)</i>	APPROUVÉE PAR : 54 pour 4 abstentions M. Jacques CHANUDET, Mme Sylvie GOUZIEU, M. Pierre MOTHET, Mme Juliette WERTH
22.632	Subvention au comité d'organisation de la foire aux broutards - Edition 2022 <i>(Rapporteur : M. Patrick CAPON)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.633	Subvention de l'évènement "Pause Fermière Nocturne" <i>(Rapporteur : M. Patrick CAPON)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.634	Approbation du bilan d'activités de la France Services de Marcillat en Combraille <i>(Rapporteur : M. Patrick CAPON)</i>	LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE
22.635	Partenariat avec les structures accueillant les personnes en situation de handicap <i>(Rapporteur : M. Samir TRIKI)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour
22.636	Partenariat pour le Plan Chorale <i>(Rapporteur : M. Samir TRIKI)</i>	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour

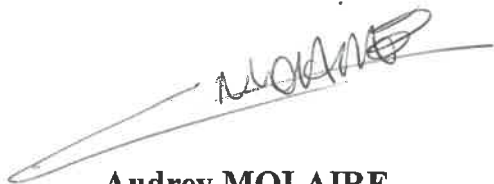
22.637	<p>Programmation artistique du Conservatoire André Messager de septembre à décembre 2022 <i>(Rapporteur : M. Samir TRIKI)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.638	<p>Attribution d'une subvention à l'association Office Montluconnais du Sport <i>(Rapporteur : M. Thierry PENTHIER)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.639	<p>Attribution d'une subvention à l'association Canoë Kayak Vallée Montluçon Lavault <i>(Rapporteur : M. Thierry PENTHIER)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.640	<p>Attribution d'une subvention à l'association Motocyclisme de Villebret <i>(Rapporteur : M. Thierry PENTHIER)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.641	<p>Attribution d'une subvention à l'amicale canine domératoise <i>(Rapporteur : M. Thierry PENTHIER)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.642	<p>Attribution d'une subvention au comité régional sport pour tous Auvergne Rhône Alpes <i>(Rapporteur : M. Thierry PENTHIER)</i></p>	<p>APPROUVÉE PAR : 57 pour 1 abstention Mme Sylvie SARTIRANO</p>
22.643	<p>Service C VELO du réseau MAELIS - Evolution de la grille tarifaire <i>(Rapporteur : M. Christian SANVOISIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.644	<p>Réseau MAELIS - Parc du matériel roulant - Véhicule à réformer <i>(Rapporteur : M. Christian SANVOISIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.645	<p>Réseau MAELIS - Règlement d'exploitation TAD <i>(Rapporteur : M. Christian SANVOISIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.646	<p>Etude faisabilité PEM <i>(Rapporteur : M. Christian SANVOISIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE PAR : 57 pour 1 contre M. François BROCHET</p>
22.647	<p>Convention FPS MONCO Ville Montluçon année 2021 <i>(Rapporteur : M. Christian SANVOISIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.648	<p>Contrat territorial des Hautes Vallées du Cher - Programmation 2022 <i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre GUERIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.649	<p>Sectorisation Arpheuilles Saint Priest - Ronnet - Terjat - Demande de subventions <i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre GUERIN)</i></p>	<p>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ : 58 pour</p>
22.650	<p>Rapports annuels sur le prix et la qualité des services 2021 Eau potable - Eau industrielle - Assainissement collectif et Assainissement non collectif <i>(Rapporteur : M. Jean-Pierre GUERIN)</i></p>	<p>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE</p>

des collectivités locales <i>(Rapporteur : M. Marc MALBET)</i>	L'UNANIMITÉ : 58 pour
---	----------------------------------

<i>Liste des décisions communautaires prises depuis le conseil communautaire du 4 juillet 2022</i>	LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE
--	--

Montluçon, le 27 septembre 2022

Le secrétaire de séance,



Audrey MOLAIRE

Le Président

Signé par : Frédéric Laporte
Date : 03/10/2022
Qualité : Président

Frédéric LAPORTE

